

# Stage Escalade

## DATE :

Du lundi 1 au 7 août 2016

## PRATIQUE :

Escalade Sportive et Grandes Voies

## LIEU :

A définir en fonction des envies des participants



## PRESENTATION :

Partir grimper sur une semaine complète, dans de magnifiques régions de France où se sont écrites quelques belles pages de l'escalade : Gorges de la Jonte, Gorges du Tarn, Orpierre, Alilefroide... Ces lieux où le rocher est présent à perte de vue.

La grimpe s'y pratique aussi bien en « couenne » (voie de difficulté de 40 mètres maximum), qu'en « grande voie » (itinéraire de plusieurs longueurs > 100 mètres).

## ENCADREMENT :

Hervé SILHOL : Brevet d'État d'Éducateur Sportif Escalade.

## ACTIVITE :

Se perfectionner en falaise sportive et grande voie, apprentissage des techniques spécifiques nécessaires à ces activités dans un objectif d'autonomie :



- Améliorer ses qualités techniques et gestuelles nécessaires au déplacement vertical en falaise.
- Apprentissage des manipulations de corde et de sécurité.
- Réussir de belles performances, grâce à l'expérience acquise lors des jours et des stages précédents.
- Découvrir ou se perfectionner en grandes voies, celles-ci adaptées à chacun et encadrées par un professionnel de l'activité.
- Mais aussi et surtout passer du temps en groupe dans un très beau coin de la France en compagnie du soleil.

## TARIF:

- Le tarif comprend : la préparation du stage, le matériel spécifique (si besoin), l'encadrement, les frais de l'encadrant (transport, hébergement et restauration)

- Le stage est à 350 €

## TRANSPORT & HEBERGEMENT:

Covoiturage, si besoin

Libre (Camping, mobilhome, hotel)



## CONDITIONS :

Date limite d'inscription : 17 Mai 2016

Nombre minimum : 4 personnes

Nombre maximum : 7 personnes

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de retourner le dossier rapidement.

Transmettre l'ensemble des documents demandés :

o Fiche d'inscription, autorisation de soins médicaux

o Photocopie de la carte vitale

o Fiche sanitaire de liaison (document jeunesse et sport)

o Le(s) chèque(s) de règlement.

